



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE MÉTIER DE L'AGRICULTURE

Objectifs de la formation

Le CAP agricole métiers de l'agriculture forme les élèves aux métiers de l'agriculture : élevage, culture céréalière, horticulture... selon la spécialité choisie. Il acquiert les compétences pour devenir responsable de la conduite d'un élevage ou d'une production végétale.

En productions animales, l'élève pratique l'élevage (bovin, ovin, caprin, porc, volailles et équin) et apprend à s'occuper de l'alimentation, de l'entretien et du suivi sanitaire du troupeau.

En productions végétales, le jeune travaille les sols (préparer les sols, surveiller les croissances des végétaux, réaliser des travaux mécanisés...), récolte et conditionne les produits.

Dans la spécialité de l'horticulture et des productions légumières, il s'initie aux opérations techniques liées à la culture de plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement.

Lieux de la formation

Agripôle St-Hilaire-Du-Harcouët - CFA
www.agripole-st-hilaire.fr

Campus agricole de Vire - CFA
www.tracy-vire.fr

Campus terre et avenir - CFA
www.campusterreetavenir.fr

Campus métiers nature
de Coutances - CFA
www.campusagri.fr

EPLEFPA de l'Eure - CFA
www.educagri27.fr

NaturaPÔLE
Campus Pays de Bray - Lycée de
Brémontier-Merval
Campus Yvetot - CFA
www.naturapole.fr

Le Robillard - CFA
www.le-robillard.fr



APPRENTISSAGE & SCOLAIRE

DURÉE 2 ans

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général

- Mathématiques
- Français
- Histoire-Géographie
- Sciences Economiques et Sociales
- Biologie
- Anglais
- Éducation Socio-Culturelle
- Éducation Physique et Sportive

Enseignement technique

- Insertion du/de la salarié.e dans l'entreprise
- Maintenance des matériels
- Techniques et Pratiques professionnelles « Ruminants »
- Techniques et pratiques professionnelles « Grandes cultures »

POURSUITES D'ÉTUDES

Bac Pro Conduite et Gestion
de l'entreprise Agricole

BP Responsable d'entreprise
Agricole

CS agricole

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Salarié.e Agricole / Agent
en polyculture élevage

Conducteur.ice d'engins
agricoles

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis.e en formation, le/la
candidat.e doit :

- Avoir suivi une scolarité complète
jusqu'en fin de classe de troisième

Et pour l'apprentissage :

- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Être âgé de moins de 30 ans et avoir
15 ans (ou plus) au 31 décembre de
l'année d'intégration



Admission étudiée
au cas par cas.